

2024-11-28-04 : Décision modificative n°1 au budget Principal

L'an deux mille vingt quatre, le vingt huit novembre à 20 heures 30, en application des articles L.5211-2 et L. 5211-11 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), s'est réuni le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Vallées du Haut-Anjou, sous la Présidence de Monsieur Etienne Glémot, Président.

Département de Maine-et-Loire

Arrondissement de Segré-en-Anjou-Bleu

Étaient présents :

Valérie AVENEL, Jacques BONHOMMET, Marie-Ange FOUCHEREAU, Pierre-Pascal BIGOT, Jean PAGIS, Guy CHESNEAU, Sébastien DROCHON, Françoise PASSELANDE, Yamina RIOU, Vincent PETIT, Pascal CRUBLEAU, Juanita FOUCHER, Pascal CHEVROLLIER, David GEORGET, Etienne GLÉMOT, Marie-Claude HAMARD, Nooruddine MUHAMMAD, Christelle BURON, Christian MASSEROT, Véronique LANGLAIS, Maryline LÉZÉ, Marc-Antoine DRIANCOURT, Michel POMMOT, Rachel SANTENAC, Brigitte OLIGNON, Virginie GUICHARD, Emmanuel CHARLES, Joël ESNAULT, Florence MARTIN, Christelle LAHAYE, Catherine BELLANGER-LAMARCHE, Annick HODÉE, Jean-Marie JOURDAN, Michel BOURCIER, Jean-Pierre BRU

Étaient excusés :

Diana LEPRON, Frédérique LEHON, Estelle BASTARD, Liliane LANDEAU, Mireille POILANE, Dominique FOUIN, Dominique MENARD, Isabelle CHARRAUD, Patrice TROISPOILS, Vincent VIGNAIS, Muriel NOIROT, Marie-Hélène LEOST, Alain BOURRIER, Antoine MICHEL

Pouvoirs :

Frédérique LEHON donne pouvoir à Pascal CRUBLEAU, Estelle BASTARD donne pouvoir à Christian MASSEROT, Dominique FOUIN donne pouvoir à Maryline LÉZÉ, Liliane LANDEAU donne pouvoir à Brigitte OLIGNON, Mireille POILANE donne pouvoir à Michel BOURCIER

Secrétaire de séance : Maryline LEZE

Membres en exercice :49
Membres présents :35
Pouvoirs :5
Quorum :25
Votants :40
Votes pour :40
Votes contre :0
Abstention :0
Date de convocation : 22/11/2024
Date d'affichage: 02 DEC. 2024

Accusé de réception en préfecture
049-200071868-20241128-2024-11-28-04-BF
Date de télétransmission : 02/12/2024
Date de réception préfecture : 02/12/2024

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

SUR proposition du Président ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU les statuts de la Communauté de Communes des Vallées du Haut Anjou ;

VU l'instruction budgétaire et comptable M57 applicable au budget et aux budgets annexes immobilier d'entreprises et zones d'activités économiques;

VU la délibération du Conseil Communautaire n°2024-03-28-18 en date du 28 mars 2024, relative au vote du budget primitif « principal » pour l'année 2024 ;

VU l'avis favorable de la commission finances en date du 13 novembre 2024 ;

VU l'axe 4 du projet de territoire dit « renouveler la gouvernance du territoire et poursuivre l'ouverture aux acteurs du territoire » ;

VU l'engagement de la labellisation Lucie 26000 « mettre en place une gouvernance responsable » ;

CONSIDERANT qu'il convient de procéder à des ajustements de crédits sur le budget principal ;

Nature	Dépenses			Investissement			Nature	Recettes			
	EP 2024	DM 1 2024	TOTAL 2024	EP 2024	DM 1 2024	TOTAL 2024		EP 2024	DM 1 2024	TOTAL 2024	
10 DOTATIONS FONDS DIVERS ET RESERVES			0,00			0,00	024 PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS			2 479 412,00	2 479 412,00
13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES			0,00			0,00	10 DOTATIONS FONDS DIVERS ET RESERVES	454 789,82			454 789,82
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	188 884,10	5 000,00	193 884,10			13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	8 328 711,38				8 328 711,38
20 IMMOBILISATIONS INCORPORABLES	2 112 193,49		2 112 193,49			18 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES		5 000,00			5 000,00
204 SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	840 417,40		840 417,40			20 IMMOBILISATIONS INCORPORABLES					0,00
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 140 980,09		2 140 980,09			204 SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES					0,00
23 IMMOBILISATIONS EN COURS	11 728 738,23	2 479 412,00	14 208 150,23			23 IMMOBILISATIONS EN COURS	450 000,00				450 000,00
27 AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	70 700,00		70 700,00			45 OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	1 215 987,03				1 215 987,03
45 OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	1 079 784,28		1 079 784,28								0,00
SOUS-TOTAL	18 259 457,99	2 484 412,00	20 743 869,99			SOUS-TOTAL	19 449 438,23	2 484 412,00			12 833 852,23
001 RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE			0,00			001 RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE			349 408,07		349 408,07
Mouvement d'ordre											
			0,00			021 VIREMENT A LA SECTION FONCTIONNEMENT			8320 611,25		6 320 611,25
040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	780 000,00		780 000,00			040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	-1 900 000,00				1 900 000,00
041 OPERATIONS PATRIMONIALES	1 850 000,00		1 850 000,00			041 OPERATIONS PATRIMONIALES					1 850 000,00
Total dépenses	20 659 457,99	2 484 412,00	23 153 869,99			Total Recettes	20 659 457,99	2 484 412,00			23 153 869,99

Nature	Dépenses			Fonctionnement			Nature	Recettes			
	EP 2024	Décl. écon n°2024-117DC	DM 1 2024	TOTAL 2024	EP 2024	DM 1 2024		TOTAL 2024	EP 2024	DM 1 2024	TOTAL 2024
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	3 812 738,00	-3 000,00	83 900,00	3 892 638,00			013 ATTENUATIONS DE CHARGES	156 367,00			156 367,00
012 CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	10 829 789,45		185 000,00	11 014 789,45			70 PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	3 222 000,00	620 000,00		3 842 000,00
014 ATTENUATIONS DE PRODUITS	3 255 534,00		820 000,00	4 075 534,00			73 IMPOTS ET TAXES	16 208 859,00	185 000,00		16 393 859,00
05 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	3 204 839,00			3 204 839,00			74 DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	3 180 000,00	83 900,00		3 263 900,00
06 CHARGES FINANCIERES	45 000,00			45 000,00			75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	166 500,00			166 500,00
07 CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 000,00	3 000,00		4 000,00			78 PRODUITS FINANCIERS				0,00
08 DAP POUR DEPRECIATION DES ACTIFS CIRCULANTS	20 000,00			20 000,00			77 PRODUITS EXCEPTIONNELS				0,00
SOUS-TOTAL	31 382 838,45		889 800,00	32 272 638,45			SOUS-TOTAL	22 843 304,00	868 900,00		23 712 204,00
Mouvement d'ordre											
023 VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	8 320 611,25			8 320 611,25							0,00
042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	1 900 000,00			1 900 000,00			042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	780 000,00			780 000,00
043 OPERATION D'ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION FONC				0,00			043 OPERATION D'ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION FONC				0,00
Total dépenses	39 583 549,74	0,00	889 800,00	40 473 349,74			Total Recettes	23 583 549,74	868 900,00		24 452 449,74

Accusé de réception en préfecture
049-200071868-20241128-2024-12-18-04-BF
Date de télétransmission : 02/12/2024
Date de publication : 02/12/2024

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux Administratif de Nantes dans les deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au Représentant de l'État dans le Département.

ENTENDU l'exposé de Monsieur GLÉMOT, rapporteur,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, à l'unanimité, décide :

- **D'approuver la décision modificative n°1 au budget principal telle qu'exposé ci-dessus ;**
- **D'autoriser le Président ou son représentant à signer tout document utile à l'application de la présente délibération.**

Pour extrait conforme au registre

Fait et délibéré en séance
le 28 novembre 2024
au Lion d'Angers,

Etienne Glémot



Président

Maryline Lézé

Secrétaire de Séance



Accusé de réception en préfecture
049-200071868-20241128-2024-13-1834-BF
Date de télétransmission : 02/12/2024
Date de dépôt en préfecture : 02/12/2024

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Nantes dans les deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au Représentant de l'État dans le Département.